

Fiche: Ruchettes d'élevage pour les

Abeilles

par Ph. Douault

INTRODUCTION

Les ruchettes et les cagettes décrites ci-dessous peuvent être utilisées soit pour l'élevage de longue durée d'une colonie d'Abeilles (ruchettes), soit pour le maintien en vie, pendant 30 jours environ, d'un certain nombre d'insectes (cagettes).

Dans tous les cas, le matériel doit être tenu en parfait état de propreté, les conditions d'hygiène étant un facteur déterminant du maintien des Abeilles dans une ambiance satisfaisante.

Les ruchettes sont conçues pour recevoir des cadres de corps et des cadres de hausse DADANT (Afnor).

RUCHETTES MONOCADRE ET BICADRE AVEC SORTIES DES ABEILLES VERS L'EXTÉRIEUR FONCTIONNANT EN CONTINU .

RUCHETTE MONOCADRE

La ruchette (Réf. El.29) est placée devant une paroi (cloison, fenêtre) permettant le passage d'un tuyau qui fera communiquer la ruchette vers l'extérieur. Le tuyau (en matière plastique de préférence) du diamètre de l'orifice de sortie de la ruchette (\emptyset 22mm) ne doit pas dépasser 20cm de longueur et doit être droit afin de faciliter la circulation des Abeilles. A la sortie du trou de vol, côté extérieur, il est bon de placer un petit support en bois afin de faciliter le repérage de l'entrée par les Abeilles et le dispositif servira en même temps de plateforme sur laquelle les Abeilles se poseront.

RUCHETTE BICADRE

La ruchette bicadre (Réf. El. 30) ne diffère de la ruchette monocadre (Réf.El.29) que par ses dimensions intérieures. Ce modèle peut contenir deux cadres de corps standards (Réf.El.31) de même que la hausse peut recevoir deux demi-cadres (Réf.El.32).

Peuplement des ruchettes

Le peuplement des ruchettes peut s'effectuer de plusieurs façons :

1) La méthode la plus simple est celle qui consiste à introduire dans le corps des ruchettes un ou deux cadres Dadant contenant du couvain, des Abeilles

d'âges divers et une reine. Le ou les cadres doivent contenir également de la nourriture (miel, pollen). Ces cadres sont prélevés dans une ruche classique (type Dadant).

Dans ce cas la colonie est immédiatement organisée et la ponte de la reine ne subit pas d'interruption.

2) On peut introduire un cadre ne contenant pas de couvain mais simplement des Abeilles d'âges divers et une reine ainsi que de la nourriture. De cette façon, la colonie s'organisera un peu plus lentement mais la reine pondra très rapidement et le couvain apparaîtra au bout de quelques jours. Un nourrissage stimulant pendant 48 heures sera nécessaire.

3) On peut utiliser un cadre ne contenant que très peu d'insectes (300 à 400 Abeilles) et une reine. Dans ce cas, il est évident que le développement de la colonie sera plus long. Il faut alors nourrir copieusement et fournir de la chaleur en conséquence.

4) Il est possible enfin de développer une petite colonie sur un cadre de cire gaufrée. Ce procédé est très intéressant mais ne peut être utilisé qu'en période de miellée. Il faut nourrir abondamment afin que les Abeilles puissent construire le rayon ; la chaleur est également indispensable.

Chauffage

Les ruchettes doivent être utilisées dans un local chauffé pendant la saison froide. Le plateau chauffant (Réf. E1.33) composé de 3 résistances de 20W (220 V.) indépendantes les unes des autres permet un apport de chaleur supplémentaire doux et régulier. L'utilisateur peut à sa convenance faire varier cet apport en fonction de la densité de la population et de la température de la pièce dans laquelle est conservée la ruchette. Dans une pièce à + 20°C, une colonie forte aura besoin de moins de chaleur d'appoint qu'une colonie faible.

Pour la même colonie conservée dans une pièce à + 12°C, et 15°C, l'apport de chaleur devra être augmenté si on veut que la ponte de la reine ne soit pas interrompue.

Pour une colonie de 2.000 Abeilles (200 g) maintenue dans une pièce à 20° C une résistance est généralement suffisante pour maintenir + 32°C, + 35° C au niveau du couvain. En cas d'absence du couvain, une température de + 25° C peut être considérée comme normale.

Dans un local plus froid, une seconde résistance peut être ajoutée ; la troisième résistance ayant été prévue pour les cas limites.

Il est recommandé de ne pas conserver les ruchettes dans un local où la température est inférieure à + 10° C et supérieure à + 25° C si on veut obtenir un bon rendement.

Hygrométrie

Il n'y a pas de recommandations particulières en ce qui concerne l'humidité de l'air devant régner dans la ruchette. Celle-ci doit être maintenue dans un local sec et les Abeilles se chargeront de faire la régulation hygrométrique en ventilant si cela est nécessaire.

Nourrissement

L'utilisateur doit surveiller la consommation de la nourriture et ne pas attendre que les réserves soient épuisées.

La nourriture liquide est distribuée au moyen d'un flacon nourrisseur (Réf.EL.34) sous la forme de sirop de sucre ou de miel à 50%. Le pollen est nécessaire à la colonie afin que celle-ci puisse élever des larves pendant la saison hivernale. Il peut être distribué au moyen du flacon nourrisseur sous la forme d'une pâte composée de : pollen 30 g, miel 25 g, eau 15 ml.

Au cours du printemps et de l'été, les Abeilles récoltent suffisamment de pollen dans la nature pour entretenir le couvain.

Pose de la hausse

Pendant la belle saison, la hausse (Réf.El.35 ou El.36) doit être posée afin d'éviter le blocage de ponte de la reine dans le corps de la ruchette. Il est conseillé à l'utilisateur de laisser la hausse posée d'avril à octobre dans le cas d'une colonie forte. Il suffit pendant la période de grande miellée de surveiller la hausse et de changer éventuellement le ou les cadres qui s'y trouvent et qui peuvent être remplacés par des cadres de cire gaufrée. De cette façon les Abeilles auront toujours la possibilité d'entreposer le nectar.

Nettoyage

Le nettoyage de la ruchette se fait par le tiroir ; si des Abeilles vivantes se trouvent dans le tiroir, un peu de fumée (cigarette par exemple) suffit à chasser les insectes. La pièce métallique située dans la rainure au-dessus du tiroir sert à obstruer le passage de celui-ci lorsqu'il est procédé à son nettoyage.

Aération

Les orifices d'aération prévus aux deux extrémités de la ruchette permettent une circulation d'air parfaite. Il est possible que les Abeilles colmatent le grillage avec de la propolis, il est alors inutile de les déboucher, les Abeilles se chargeront elles-mêmes de ce travail le moment venu.

RUCHETTE MONOCADRE D'EXPOSITION dans laquelle les Abeilles sont claustrées

Les Abeilles vivant dans ces conditions particulières doivent être surveillées attentivement.

La colonie devant peupler la ruchette doit être composée exclusivement de jeunes Abeilles et en quantités modérées (1.000 Abeilles ou 100 g). Le cadre doit contenir de la nourriture en quantité suffisante pour alimenter la colonie pendant 30 jours environ.

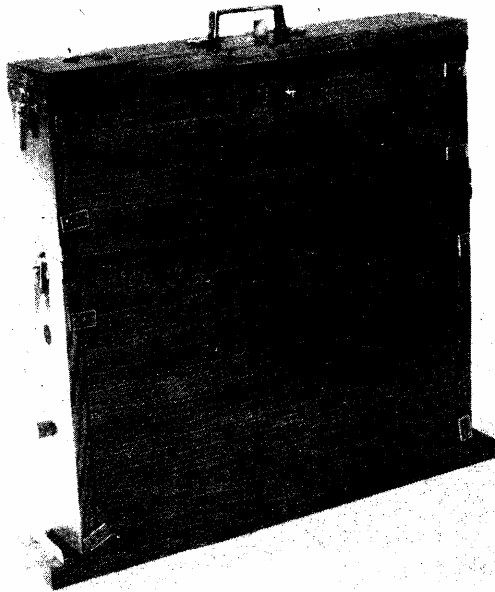
Aucune nourriture ne doit être distribuée sauf de l'eau.

La ruchette ne doit pas être chauffée, la chaleur dégagée par les Abeilles suffira à la colonie, celle-ci étant conservée à + 20° C.

La ruchette ne doit pas être exposée au plein soleil car la colonie risquerait de fortement s'agiter ce qui est toujours nuisible à des Abeilles claustrées.

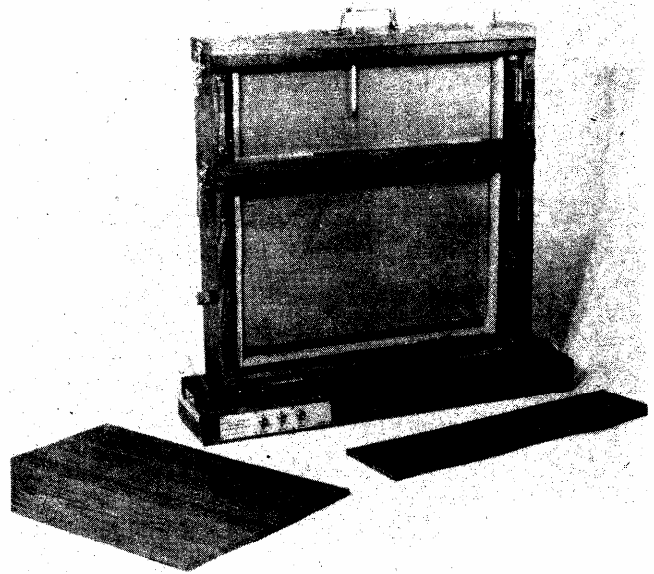
La ruchette doit être maintenue propre et le tiroir de nettoyage vidé et lavé deux fois par semaine. Aucun cadavre d'Abeille ne doit séjourner dans le tiroir.

Dans le cas où la ruchette doit subir des déplacements fréquents, les vitres en matière plastique sont conseillées.

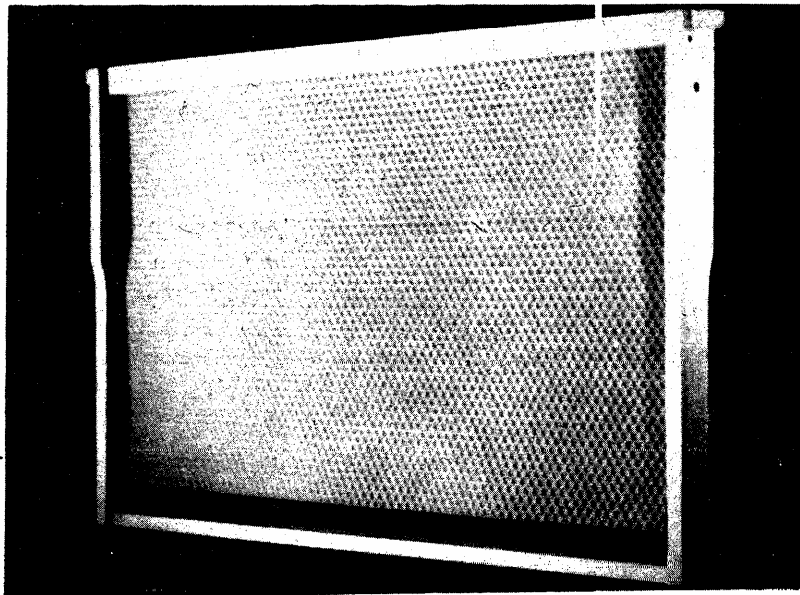


Ruchette Réf. E1. 29 Photo INRA

L : 51,5 cm.
l : 10,2 cm.
H : 35 cm.



Ruchette Réf. E1. 30 Photo INRA

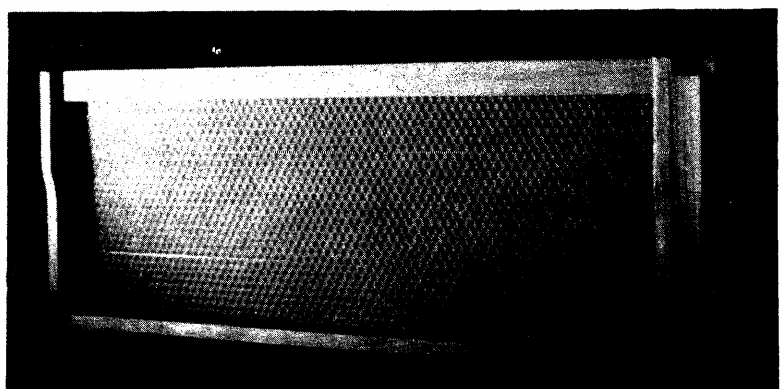


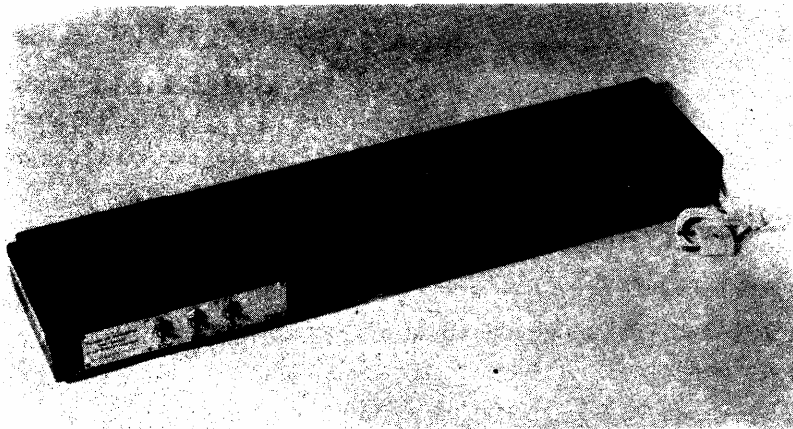
Cadre de corps
Réf. E1. 31

Photo INRA

Photo INRA

Cadre de Hausse
Réf. E1. 32





Elément de chauffage
Réf. El. 33

Photo INRA

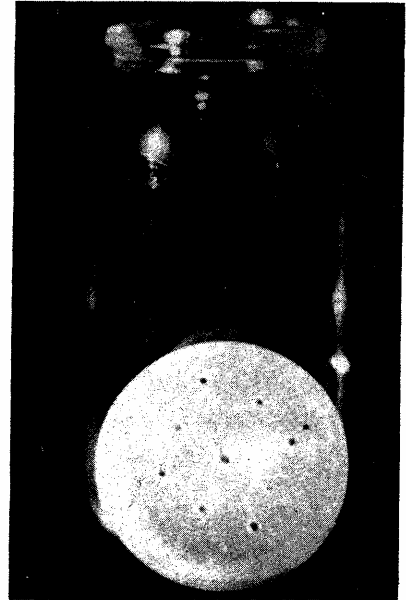


Photo INRA

Flacon nourrisseur
Réf. El. 34

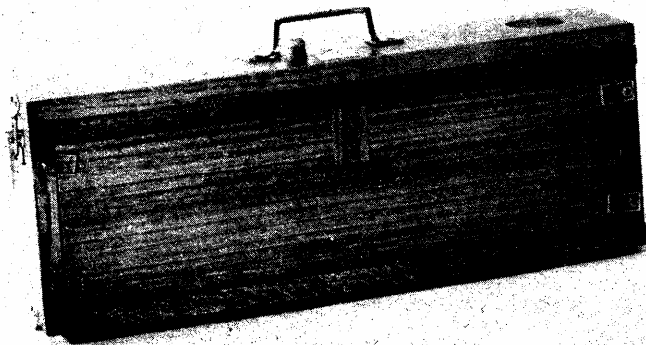


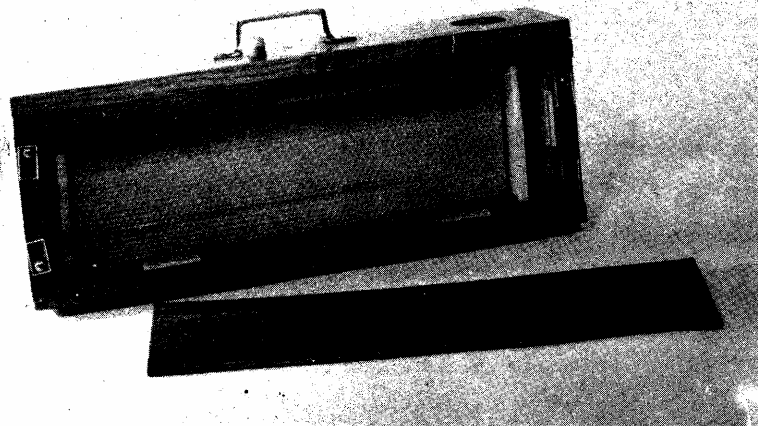
Photo INRA

Housse Réf. El. 35

L : 51,5 cm.

l : 10,2 cm.

H : 19,6 cm.



Housse Réf. El. 36

Photo INRA